

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Échanges commerciaux : quelles sont les provinces canadiennes les plus exposées à d'éventuels tarifs douaniers américains?

Par Randall Bartlett, directeur principal, économie canadienne

FAITS SAILLANTS

- ▶ Maintenant que le balayage républicain à la présidence et au Congrès est confirmé, la plupart des observateurs s'attendent à une hausse des tarifs douaniers. Cela a fortement assombri nos perspectives économiques pour le Canada.
- ▶ Les provinces canadiennes ont toutefois des structures économiques très variées, et certaines sont plus vulnérables que d'autres à des droits de douane plus élevés. Par exemple, nous nous attendons à ce que les produits énergétiques soient en grande partie exemptés des nouveaux tarifs, ce qui serait bénéfique pour l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. En tant que centre de raffinage de pétrole, le Nouveau-Brunswick pourrait aussi échapper aux pires conséquences d'une augmentation des droits de douane.
- ▶ L'Ontario, le Québec et le Manitoba pourraient moins bien s'en tirer avec leurs économies très diversifiées et leurs liens étroits avec le marché américain. Il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.
- ▶ Même si certaines exemptions tarifaires pourraient être négociées, le plus important à retenir de ces prochaines perturbations du commerce mondial causées par les États-Unis, c'est que la diversification des échanges commerciaux est essentielle pour atténuer les risques liés aux politiques d'un pays en particulier.

Maintenant que le balayage républicain à la présidence et au Congrès est confirmé, nous savons que le président élu Donald Trump rencontrera peu d'obstacles dans la mise en œuvre de son programme politique. Comme nous l'avons indiqué dans nos plus récentes [Prévisions économiques et financières](#), cela aura des répercussions considérables sur l'économie canadienne – répercussions négatives pour la plupart. Le coup le plus dur pourrait être l'imposition de droits de douane proposés de 10 %, voire de 20 % sur toutes les importations aux États-Unis.

Mais le Canada est un pays immense et diversifié. Ses dix provinces ont chacune leurs propres structure économique et relations commerciales avec d'autres pays, en particulier avec les États-Unis. Ce sont ces différences qui rendent certaines provinces plus vulnérables que d'autres aux mesures tarifaires proposées au sud de la frontière.

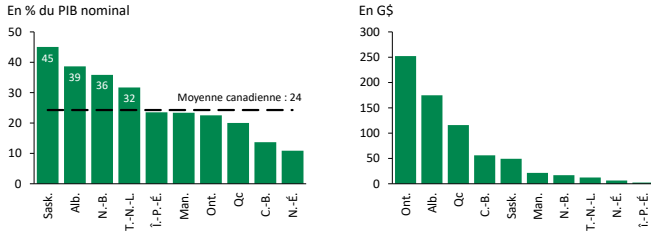
Les exportations d'énergie devraient échapper aux tarifs américains

Commençons par les secteurs les moins susceptibles d'être visés par les nouveaux droits de douane. Dans [notre analyse préélectorale](#), nous avons déterminé que le secteur de l'énergie figurait au premier chef. Le président élu Trump s'est engagé à faire baisser le prix de l'essence, et toute mesure qui pourrait avoir l'effet contraire sera probablement écartée. C'est une bonne nouvelle pour l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador (graphique 1 à la page 2). D'ailleurs, nous [nous attendons](#) à ce que l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain continue de favoriser la croissance de la production et des exportations de pétrole brut de l'Alberta dans un proche avenir.

Graphique 1

Les provinces productrices d'énergie exportent le plus en proportion de leur PIB

Exportations* par province, 2023

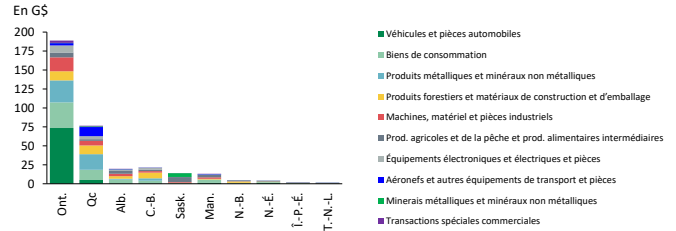


* Exportations nationales, excluant les réexportations. Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 3

L'Ontario exporte plus de la moitié des biens non liés à l'énergie du Canada

Exportations provinciales non liées à l'énergie* vers les États-Unis 2023



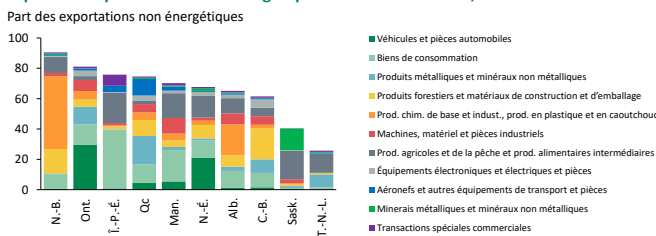
* Exportations nationales, excluant les réexportations; les exportations non liées à l'énergie excluent l'énergie et les produits chimiques, ces derniers comprenant principalement les produits du pétrole et du charbon. Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Le Nouveau-Brunswick pourrait aussi échapper aux pires conséquences des tarifs envisagés par Trump, car les produits raffinés du pétrole et du charbon constituent le plus gros de ses exportations aux États-Unis (graphique 2). Avec les produits chimiques de base et industriels et les produits en plastique et en caoutchouc, cette catégorie d'exportations est aussi la deuxième en importance en Alberta. Mais puisque les produits forestiers sont fréquemment la cible de sanctions commerciales américaines, le Nouveau-Brunswick pourrait ne pas être en mesure d'éviter tous les tarifs douaniers. Même chose pour la Colombie-Britannique.

Graphique 2

Les carburants raffinés dominent les exportations non énergétiques du Nouveau-Brunswick

Exportations provinciales non énergétiques* vers les États-Unis, 2023



* Exportations nationales, excluant les réexportations. Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les exportations non liées à l'énergie pourraient moins bien s'en tirer

Si l'on exclut les exportations d'énergie et de produits chimiques (qui comprennent les produits raffinés du pétrole et du charbon), on obtient un meilleur portrait des provinces les plus exposées aux éventuelles hausses tarifaires américaines. L'Ontario arrive en tête de liste, puisqu'il est à l'origine de la moitié des exportations canadiennes non liées à l'énergie (graphique 3). En effet, à elle seule, la valeur à l'exportation des véhicules

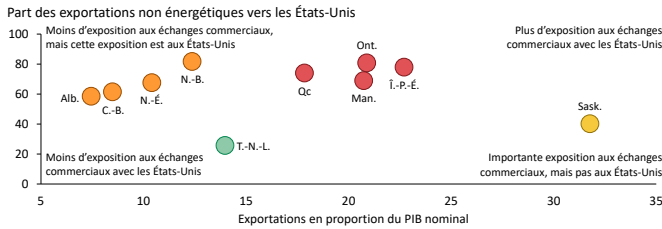
et pièces automobiles de l'Ontario a été en 2023 presque équivalente à celle de toutes les exportations non liées à l'énergie du Québec. Il est toutefois possible que l'industrie des produits automobiles soit exemptée d'une éventuelle hausse tarifaire. Il s'agit d'une industrie très intégrée en Amérique du Nord avec des liens commerciaux étroits. Selon l'[Association canadienne des constructeurs de véhicules](#), « les pièces et les composants peuvent traverser les frontières américaines, canadiennes et mexicaines jusqu'à huit fois avant d'être installées dans un véhicule dans une usine de montage ». Cette industrie bénéficie d'ailleurs d'une forme de libre-échange depuis les années 60, soit bien avant le premier accord commercial entre le Canada et les États-Unis. Dans ces conditions, l'imposition de tarifs douaniers pourrait avoir des effets multiplicateurs importants sur les prix des véhicules automobiles produits non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis, ce que la nouvelle administration américaine pourrait vouloir éviter.

Mais le Québec, deuxième plus grand exportateur canadien de produits métalliques et minéraux non métalliques aux États-Unis, est lui aussi très vulnérable aux tarifs américains. Il avait fortement ressenti l'effet des droits de 10 % sur l'aluminium adoptés par le premier gouvernement Trump en 2018 (l'Ontario, lui, s'était vu imposer des droits de 25 % sur l'acier). Le secteur québécois de l'aéronautique est également vulnérable, tout comme ceux de la foresterie et des biens de consommation. En raison d'une importante intégration des chaînes d'approvisionnement au Canada et aux États-Unis dans l'industrie aéronautique, il est aussi possible que celle-ci soit exemptée d'une éventuelle hausse tarifaire. D'autres inquiétudes portent sur l'éventuel traitement tarifaire des exportations agricoles. C'est pourquoi le Québec figure, avec l'Ontario et le Manitoba, parmi les provinces hautement diversifiées économiquement qui seraient particulièrement touchées par les tarifs douaniers américains (graphique 4 à la page 3).

Le Manitoba fait exception parmi les provinces des Prairies. Même si ses exportations de produits agricoles et de la

Graphique 4
L'Ontario, le Manitoba et le Québec sont très dépendants du commerce avec les États-Unis

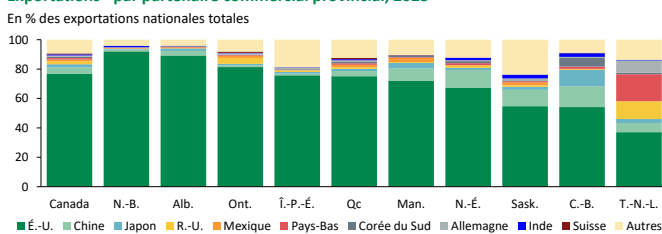
Exposition des provinces aux exportations non liées à l'énergie* vers les États-Unis



* Exportations nationales, excluant les réexportations; les exportations non liées à l'énergie excluent l'énergie et les produits chimiques, ces derniers comprenant principalement les produits du pétrole et du charbon.
 Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

pêche ainsi que de produits intermédiaires des aliments vers les États-Unis représentent une part importante de ses échanges commerciaux, son économie est très diversifiée. Ses exportations aux États-Unis sont principalement soutenues par les biens de consommation et, dans une moindre mesure, par les machines, le matériel et les pièces industriels. La Saskatchewan exporte aux États-Unis une proportion similaire de denrées alimentaires, mais elle exporte aussi des minerais et minéraux non métalliques, comme la potasse. De plus, la part des exportations totales non liées à l'énergie destinées aux États-Unis est moins élevée en Saskatchewan que dans les autres provinces canadiennes, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique. En effet, les exportations de ces trois provinces sont dirigées vers des pays plus diversifiés comparativement à celles de leurs pairs (graphique 5). Il s'agit d'une stratégie d'atténuation des risques à l'exportation que nous avons mise en évidence dans [notre récent rapport](#) sur les petites entreprises et le commerce international au Canada.

Graphique 5
La Saskatchewan, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador exportent relativement moins vers les États-Unis
Exportations* par partenaire commercial provincial, 2023



* Exportations nationales, excluant les réexportations.
 Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les provinces de l'Atlantique ont leurs propres particularités. L'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement exposée aux tarifs américains sur les catégories d'exportations non liées à l'énergie, comme les biens de consommation, l'agriculture et la pêche. L'industrie de la pêche pourrait être touchée dans

toutes les provinces de la côte est. La Nouvelle-Écosse se démarque dans la région de l'Atlantique avec son économie particulièrement diversifiée et liée aux États-Unis : les véhicules et pièces automobiles y sont la principale catégorie d'exportations destinées à nos voisins du Sud.

Les tarifs douaniers seront néfastes pour les consommateurs américains

Heureusement pour les exportateurs canadiens, des tarifs de 10 % à 20 % devraient être appliqués à tous les pays (sauf à la Chine, qui pourrait être assujettie à des tarifs de 60 %). Il sera donc difficile pour les entreprises américaines de remplacer les produits canadiens par des produits équivalents provenant d'ailleurs. Ainsi, les tarifs se traduiront par des coûts qui seront refilés aux consommateurs américains plutôt que par une réduction importante des importations en provenance du Canada.

Du côté américain, on semble espérer que la hausse de l'inflation nationale provoquée par les droits de douane incitera certaines entreprises à augmenter leur production aux États-Unis. Mais des recherches de la [Réserve fédérale \(2019, en anglais seulement\)](#) ont montré que « les industries manufacturières américaines plus exposées aux hausses de tarifs connaissent des réductions relatives de l'emploi, puisque l'effet positif de la protection des importations est contrebalancé par l'effet négatif plus important de la hausse des coûts des intrants et des mesures tarifaires réciproques ». Les ménages américains peuvent donc s'attendre à des difficultés à court terme et à des gains bien incertains à long terme.

Conclusion

Nous n'avons pas encore publié nos perspectives économiques provinciales révisées, mais tout cela suggère que les tarifs douaniers à venir pourraient peser le plus lourdement sur l'Ontario, le Québec, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard. La Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ne seraient pas très loin derrière. À l'inverse, l'Alberta, la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador et le Nouveau-Brunswick pourraient être épargnés des conséquences néfastes des tarifs proposés par Trump. Cela s'explique notamment par l'importance qu'y occupent le pétrole brut et les produits pétroliers raffinés. Mais ces provinces, outre que de compter sur une richesse énergétique, ont d'autres leçons à offrir. La Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, notamment, ont des marchés d'exportation particulièrement diversifiés, ce qui les rend moins vulnérables aux caprices des politiciens d'un pays en particulier. Les décideurs canadiens tentent depuis des décennies d'accroître la diversification du commerce au pays, mais avec peu de succès. Quatre autres années de dysfonctionnement commercial causé par les États-Unis pourraient peut-être finalement faire bouger les choses.